



[> Accueil](#) > [Salle de presse](#) > [Communiqués de presse](#)

Communiqués de presse

« Soyons tous mobilisés autour de la réussite » - Sébastien Proulx

Québec, le 2 décembre 2016. – Au terme de la consultation nationale, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, lance un appel à la mobilisation de toute la société autour de la réussite éducative et réaffirme sa volonté de faire de l'éducation tout au long de la vie, sa priorité.

« La mobilisation autour de l'éducation n'est pas seulement l'affaire de l'État, elle est l'affaire de tous et nécessite l'engagement de tous. Voilà pourquoi j'ai convié l'ensemble des partenaires à discuter de l'enjeu de la réussite éducative. Ce rendez-vous nous permet de faire l'état des lieux pour identifier les défis de l'école du 21^e siècle. Nous allons faire la somme de toutes ces idées et les inscrire dans une continuité allant de la petite enfance à l'âge adulte. L'éducation, c'est l'affaire d'une vie. C'est en adoptant cette approche que tous pourront évoluer et déployer au mieux leur plein potentiel », a affirmé le ministre Proulx.

Un premier geste concret : investissement supplémentaire de près de 20 M\$

Le ministre Proulx a posé un premier geste concret en annonçant un investissement récurrent de près de 20 millions de dollars, pour soutenir les nombreux partenaires en matière d'alphabétisation et de réussite éducative.

« Nous avons la responsabilité d'entrer en contact avec ce million de Québécoises et Québécois qui vivent au quotidien avec des difficultés liées à la lecture et à l'écriture. Cet investissement bonifiera et assurera la pérennité des services offerts par nos partenaires. Il leur permettra de réaliser plus activement leur mission et de mieux répondre aux besoins de leurs clientèles », a déclaré le ministre Proulx.

De manière récurrente, une somme de 9 millions de dollars s'ajoute aux 18,3 millions déjà consacrés au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation pour consolider le financement des organismes d'action communautaire autonome œuvrant en matière d'alphabétisation, de lutte contre le décrochage scolaire, de rattrapage scolaire et de formation continue.

Dès cette année, le reste de l'investissement supplémentaire se répartit comme suit :

- 4 M\$ seront consacrés aux commissions scolaires pour financer des projets en partenariat avec les milieux communautaires et de la famille ainsi qu'avec différents partenaires;
- 3 M\$ supplémentaires seront attribués aux Instances régionales de concertation dans le but de soutenir les actions en persévérance scolaire et en réussite éducative, incluant, entre autres, la mise sur pied de projets de littératie, notamment en milieux autochtones;
- 1,5 M\$ sera accordé à Allô profs pour le soutien des adultes en démarche de formation générale de base et pour la création de Allô parents, ainsi que pour un partenariat avec la Société Télé-Québec pour la création de trousseaux pédagogiques en littératie (jeunes et parents);
- 1,3 M\$ servira à inciter les entreprises à accroître la formation générale des travailleurs et des travailleuses;
- 200 000 \$ seront attribués à la Fondation pour l'alphabétisation dans le but d'appuyer ses actions.

Pérennité des six centres d'éducation populaire de Montréal

Les centres d'éducation populaire jouent un rôle essentiel auprès des clientèles les plus vulnérables de la région métropolitaine. C'est pourquoi ils seront soutenus par le programme PACTE dès cette année. De plus, pour les deux prochaines années, le fonctionnement des centres d'éducation populaire sera assuré par un investissement additionnel de 750 000 \$. Enfin, une somme de 12 millions de dollars est réservée au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 pour permettre la réfection des six bâtiments de la Commission scolaire de Montréal qui abritent les centres.

Vers une première politique de la réussite éducative

Cette consultation nationale vient donc clore la large démarche consultative lancée le 16 septembre dernier. Elle a donné la parole à plus de 15 000 personnes qui ont témoigné de leur engagement à l'égard de la réussite éducative. Le gouvernement entend donner suite aux consultations avec le dévoilement de la première politique de la réussite éducative au printemps 2017. D'ici là, l'ensemble des interventions entendues, des questionnaires transmis et des mémoires déposés seront analysés en vue de la rédaction de cette politique, à laquelle contribueront des ministères et organismes du gouvernement interpellés par cette question.

[Retour](#)



© Gouvernement du Québec, 2017 Droits de reproduction : Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. À noter que l'original de ce document est accessible à l'adresse suivante et peut être modifié à tout moment.



Doc
au complet
1-141
2

> Accueil > Salle de presse > Communiqués de presse

Communiqués de presse

« Soyons tous mobilisés autour de la réussite » - Sébastien Proulx

Québec, le 2 décembre 2016. – Au terme de la consultation nationale, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, lance un appel à la mobilisation de toute la société autour de la réussite éducative et réaffirme sa volonté de faire de l'éducation tout au long de la vie, sa priorité.

« La mobilisation autour de l'éducation n'est pas seulement l'affaire de l'État, elle est l'affaire de tous et nécessite l'engagement de tous. Voilà pourquoi j'ai convié l'ensemble des partenaires à discuter de l'enjeu de la réussite éducative. Ce rendez-vous nous permet de faire l'état des lieux pour identifier les défis de l'école du 21^e siècle. Nous allons faire la somme de toutes ces idées et les inscrire dans une continuité allant de la petite enfance à l'âge adulte. L'éducation, c'est l'affaire d'une vie. C'est en adoptant cette approche que tous pourront évoluer et déployer au mieux leur plein potentiel », a affirmé le ministre Proulx.

Un premier geste concret : investissement supplémentaire de près de 20 M\$

Le ministre Proulx a posé un premier geste concret en annonçant un investissement récurrent de près de 20 millions de dollars, pour soutenir les nombreux partenaires en matière d'alphabétisation et de réussite éducative.

« Nous avons la responsabilité d'entrer en contact avec ce million de Québécoises et Québécois qui vivent au quotidien avec des difficultés liées à la lecture et à l'écriture. Cet investissement bonifiera et assurera la pérennité des services offerts par nos partenaires. Il leur permettra de réaliser plus activement leur mission et de mieux répondre aux besoins de leurs clientèles », a déclaré le ministre Proulx.

De manière récurrente, une somme de 9 millions de dollars s'ajoute aux 18,3 millions déjà consacrés au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation pour consolider le financement des organismes d'action communautaire autonome œuvrant en matière d'alphabétisation, de lutte contre le décrochage scolaire, de raccrochage scolaire et de formation continue.

Dès cette année, le reste de l'investissement supplémentaire se répartit comme suit :

- 4 M\$ seront consacrés aux commissions scolaires pour financer des projets en partenariat avec les milieux communautaires et de la famille ainsi qu'avec différents partenaires;
- 3 M\$ supplémentaires seront attribués aux Instances régionales de concertation dans le but de soutenir les actions en persévérance scolaire et en réussite éducative, incluant, entre autres, la mise sur pied de projets de littératie, notamment en milieux autochtones;
- 1,5 M\$ sera accordé à Allô profs pour le soutien des adultes en démarche de formation générale de base et pour la création de Allô parents, ainsi que pour un partenariat avec la Société Télé-Québec pour la création de trousseaux pédagogiques en littératie (jeunes et parents);
- 1,3 M\$ servira à inciter les entreprises à accroître la formation générale des travailleurs et des travailleuses;
- 200 000 \$ seront attribués à la Fondation pour l'alphabétisation dans le but d'appuyer ses actions.

Pérennité des six centres d'éducation populaire de Montréal

Les centres d'éducation populaire jouent un rôle essentiel auprès des clientèles les plus vulnérables de la région métropolitaine. C'est pourquoi ils seront soutenus par le programme PACTE dès cette année. De plus, pour les deux prochaines années, le fonctionnement des centres d'éducation populaire sera assuré par un investissement additionnel de 750 000 \$. Enfin, une somme de 12 millions de dollars est réservée au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 pour permettre la réfection des six bâtiments de la Commission scolaire de Montréal qui abritent les centres.

Vers une première politique de la réussite éducative

Cette consultation nationale vient donc clore la large démarche consultative lancée le 16 septembre dernier. Elle a donné la parole à plus de 15 000 personnes qui ont témoigné de leur engagement à l'égard de la réussite éducative. Le gouvernement entend donner suite aux consultations avec le dévoilement de la première politique de la réussite éducative au printemps 2017. D'ici là, l'ensemble des interventions entendues, des questionnaires transmis et des mémoires déposés seront analysés en vue de la rédaction de cette politique, à laquelle contribueront des ministères et organismes du gouvernement interpellés par cette question.

Retour



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > Fil d'information

Pour la réussite éducative en Abitibi-Témiscamingue - Une aide financière de 488 673 \$ pour faciliter l'entrée à l'école et soutenir la persévérance scolaire

ROUYN-NORANDA, QC, le 6 avril 2017 /CNW Telbec/ - Le gouvernement investit une somme de 488 673 \$ pour, d'une part, faciliter la transition vers l'école des enfants de 4 ans et assurer la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance (194 415 \$) et, d'autre part, soutenir les actions en matière de persévérance scolaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en bonifiant ainsi le soutien régional déjà existant au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation - PACTE (230 603 \$) et à la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue (63 655 \$).

Le député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, M. Luc Blanchette, et le député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, M. Guy Bourgeois ont pris part à cette annonce aujourd'hui, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx.

Le montant accordé pour faciliter la transition des tout-petits vers l'école fait suite à l'annonce par le ministre Proulx, le 23 mars dernier, d'un investissement de plus de 10 millions de dollars à l'échelle du Québec pour assurer la réussite éducative dès la petite enfance.

Les deux autres montants alloués à la région découlent de l'investissement supplémentaire de près de 20 millions de dollars pour aider les nombreux partenaires qui se consacrent à l'alphabétisation et à la réussite éducative, dont 9 millions sont accordés au PACTE et 3 millions aux Instances régionales de concertation (IRC).

Citations :

« Il est essentiel d'agir tôt et de manière concertée pour faciliter la transition des tout-petits vers l'école et assurer leur réussite future. C'est l'un des constats qui se sont dégagés des vastes consultations qui ont eu lieu cet automne et qui alimentent la rédaction de la prochaine politique en matière de réussite éducative. Pour travailler en amont, nous pouvons compter sur la contribution importante des services de garde éducatifs à l'enfance, qui offrent un milieu de vie propice au développement des enfants dès leur plus jeune âge. Cette aide financière leur donnera la possibilité d'organiser encore plus d'activités destinées aux enfants de 4 ans pour bien les préparer à la prochaine grande étape de leur parcours qu'est l'entrée à l'école. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

« Les prestataires de services de garde éducatifs à l'enfance partagent notre volonté d'offrir un milieu de vie de qualité qui assure le développement et la santé des enfants. C'est pourquoi je suis très heureux que plusieurs centres de la petite enfance (CPE) et garderies subventionnées de notre région bénéficient de cette aide financière pour poursuivre leur excellent travail en ce sens et faciliter la transition des tout-petits vers l'école. Par ailleurs, je me réjouis que des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial reçoivent un soutien financier pour mettre en œuvre différentes initiatives qui visent l'amélioration de la qualité des services de garde en milieu familial. »

Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

« Je suis fier des investissements que fait notre gouvernement pour assurer la réussite de nos tout-petits. Cela leur permettra d'évoluer dans un environnement qui facilitera leur transition vers l'école. Par l'attribution de ces sommes, nous soutenons le talent et la créativité pédagogique de nos professionnels qui se consacrent au bien-être de nos

enfants en CPE. »

Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord

Faits saillants :

- À propos des 10 millions de dollars qui ont été accordés aux centres de la petite enfance et aux garderies subventionnées : D'une part, 7,4 millions de dollars permettront de financer des projets comme : l'élaboration d'un document d'information sur l'enfant à l'intention de l'école; l'organisation de sorties pour que les enfants puissent se familiariser avec leur future école; l'organisation de nouvelles activités pour susciter leur intérêt pour les mots, les phrases et les livres; ainsi que l'élaboration de documents destinés aux parents concernant la transition vers l'école. D'autre part, une aide financière de 2,8 millions de dollars sera accordée aux 126 bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial pour réaliser des projets qui amélioreront la qualité des services éducatifs offerts aux enfants par les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il s'agit de 800 000 \$ de plus que ce qui avait été annoncé l'automne dernier.
- En lien avec les 7,4 millions de dollars accordés aux centres de la petite enfance et aux garderies subventionnées :
 - les CPE et garderies d'Abitibi-Est recevront 35 708,95 \$;
 - les CPE et garderies de Rouyn-Noranda-Témiscamingue recevront 48 139,81 \$;
 - Les CPE et garderies d'Abitibi-Ouest recevront 27 041,53 \$.
- En lien avec les 2,8 millions de dollars accordés aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) :
 - Le BC - CPE Vallée des loupiots recevra 24 965 \$;
 - Le BC - CPE Abinodjic-Miguam recevra 8 560 \$;
 - Le BC - CPE Chez Caliméro recevra 25 000 \$;
 - Le BC - CPE des Petits Élans recevra 25 000 \$.

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse
du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 644-0664

Gabrielle Fallu
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, ministre responsable des régions de
l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
418 649-7295

Valérie Pomerleau
Attachée politique
Bureau du député d'Abitibi-Est
819 824-3333

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2017/06/c8202.html>



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Pour la réussite éducative en Gaspésie - Le ministre Sébastien Proulx annonce une aide financière de plus de 300 000 \$ pour faciliter l'entrée à l'école et soutenir la persévérance scolaire

QUÉBEC, le 6 avril 2017 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, annonce l'attribution d'une somme de 306 140 \$ pour, d'une part, faciliter la transition vers l'école des enfants de 4 ans et assurer la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance (114 312 \$) et, d'autre part, soutenir les actions en matière de persévérance scolaire en Gaspésie en bonifiant ainsi le soutien régional déjà accordé par le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation - PACTE (135 468 \$) et par l'Instance régionale de concertation (IRC) Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (56 359 \$).

Le montant accordé pour faciliter la transition des tout-petits vers l'école fait suite à l'annonce par le ministre Proulx, le 23 mars dernier, d'un investissement de plus de 10 millions de dollars à l'échelle du Québec pour assurer la réussite éducative dès la petite enfance.

Les deux autres montants découlent de l'investissement supplémentaire de près de 20 millions de dollars pour aider les nombreux partenaires qui se consacrent à l'alphabétisation et à la réussite éducative, dont 9 millions sont accordés au PACTE et 3 millions aux Instances régionales de concertation (IRC).

Citations :

« Il est essentiel d'agir tôt et de manière concertée pour faciliter la transition des tout-petits vers l'école et assurer leur réussite future. C'est l'un des constats qui se sont dégagés des vastes consultations qui ont eu lieu cet automne et qui guident la rédaction de la prochaine politique en matière de réussite éducative. Pour travailler en amont, nous pouvons compter sur la contribution importante des services de garde éducatifs à l'enfance, qui offrent un milieu de vie propice au développement des enfants dès leur plus jeune âge. Cet investissement permettra de consolider le financement de partenaires clés qui travaillent dans les domaines de l'alphabétisation, de la lutte contre le décrochage scolaire, du raccrochage scolaire et de la formation continue. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement, puisque c'est notamment grâce à leurs nombreux efforts et à leur engagement auprès des jeunes et des adultes que ces organismes favorisent grandement la réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants :

- Les six organismes qui se partageront une somme additionnelle de 135 468 \$ dans le cadre du (PACTE) sont Le Plaisir des Mots, le Centre Alpha Rocher-Percé, le Conseil de la Gaspésie pour l'alphabétisme, le Pouvoir des mots Gaspé et Les bouts de papier de La Haute-Gaspésie.
- À propos des 10 millions de dollars qui ont été accordés aux centres de la petite enfance et aux garderies subventionnées : d'une part, 7,4 millions de dollars permettront de financer des projets comme : l'élaboration d'un document d'information sur l'enfant à l'intention de l'école; l'organisation de sorties pour que les enfants puissent se familiariser avec leur future école; l'organisation de nouvelles activités pour susciter leur intérêt envers les mots, les phrases et les livres; ainsi que l'élaboration de documents destinés aux parents concernant la transition vers l'école. D'autre part, une aide financière de 2,8 millions de dollars sera accordée aux 126 bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial pour réaliser des projets qui amélioreront la qualité des services éducatifs offerts aux enfants par les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial. Il s'agit de 800 000 \$ de plus que ce qui avait été annoncé l'automne dernier.
- En ce qui concerne les 7,4 millions de dollars accordés aux centres de la petite enfance et aux garderies subventionnées :
 - les CPE de Bonaventure recevront 25 582,23 \$;

- les CPE et garderies de Gaspé recevront 18 078,65 \$.
- En ce qui concerne les 2,8 millions de dollars accordés aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) :
 - Le BC-Aux joyeux marmots recevra 25 000,00 \$;
 - Le BC-CPE de la Baie recevra 22 059,47 \$;
 - Le BC-CPE La belle journée inc. recevra 23 592,53 \$.

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2017/06/c7558.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > Fil d'information

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) - Plus de 440 000 \$ pour consolider le financement d'organismes d'action communautaire autonome dans la région de la Chaudière-Appalaches

SAINT-MALACHIE, QC, le 6 avril 2017 /CNW Telbec/ - Une somme de 444 813 \$ sera allouée aux organismes communautaires qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation. Cette aide financière provient de la somme supplémentaire de 9 millions de dollars accordée au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour cette même période.

La députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M^{me} Dominique Vien, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx.

Les organismes qui en bénéficient sont :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUÉ	TOTAL ACCORDÉ 2016-2017
Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière (Lévis)	47 119 \$	140 347 \$
La Clé de l'Alpha (Thetford Mines)	47 119 \$	140 347 \$
ABC Lotbinière (Saint-Flavien)	49 026 \$	146 026 \$
L'ABC des Hauts Plateaux (Saint-Pamphile)	50 542 \$	150 542 \$
Apprendre Autrement (Saint-Jean-Port-Joli)	50 289 \$	149 789 \$
Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord (Montmagny)	51 216 \$	152 550 \$
Groupe Alpha des Etchemins (Lac Etchemin)	51 216 \$	152 550 \$
Alpha Bellechasse (Saint-Anselme)	49 026 \$	146 026 \$

Alphare (Saint-Georges)	49 260 \$	146 723 \$
TOTAL	444 813 \$	1 324 900 \$

Le 2 décembre 2016, le ministre Proulx a annoncé un investissement supplémentaire de près de 20 millions de dollars pour aider les nombreux partenaires qui se consacrent à l'alphabétisation et à la réussite éducative, dont 9 millions sont destinés au PACTE. Ce montant s'ajoute aux 18,3 millions déjà alloués à ce programme et vise à consolider le financement des organismes d'action communautaire autonome qui s'intéressent à l'alphabétisation, à la lutte contre le décrochage scolaire, au raccrochage scolaire et à la formation continue.

Citations :

« Depuis plusieurs années, ces organismes d'action communautaire autonome font un travail remarquable pour favoriser la réussite de nos jeunes. Il est essentiel de leur donner les ressources nécessaires pour la réalisation de leur mission. En augmentant de 50 % le budget du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le gouvernement témoigne de sa volonté d'agir en ce sens. »

Dominique Vien, députée de Bellechasse, ministre responsable du Travail et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

« Cet investissement permettra de consolider le financement auprès de partenaires clés. Ces derniers pourront ainsi remplir plus activement leur mission, tout en répondant mieux aux besoins de leur clientèle. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement, puisque c'est notamment grâce à leurs nombreux efforts et à leur engagement auprès des jeunes que ces organismes favorisent grandement la réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sources : Florent Tanlet

responsable du Travail

et ministre responsable de la région de la

Chaudière-Appalaches

418 265-1982

Marie B. Deschamps

Attachée de presse du ministre de l'Éducation,

du Loisir et du Sport, ministre de la Famille



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) - Aide gouvernementale de plus de 550 000 \$ pour consolider le financement d'organismes d'action communautaire autonome

QUÉBEC, le 6 avril, 2017 /CNW Telbec/ - Une somme de 553 209 \$ sera allouée à dix organismes communautaires, qui travaillent dans les domaines de l'alphabétisation, de la lutte contre le décrochage scolaire et de la formation continue, ce qui portera le montant total versé à 1,3 million de dollars pour 2016-2017. Cette aide financière provient de la somme supplémentaire de 9 millions de dollars accordée au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour cette même période.

La vice-première ministre, ministre responsable des PME, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière, M^{me} Lise Thériault, a pris part à cette annonce aujourd'hui au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx.

Le 2 décembre 2016, le ministre Proulx a annoncé un investissement supplémentaire de près de 20 millions de dollars pour aider les nombreux partenaires qui se consacrent à l'alphabétisation et à la réussite éducative, dont 9 millions sont destinés au PACTE. Ce montant s'ajoute aux 18,3 millions déjà alloués à ce programme et vise à consolider le financement des organismes d'action communautaire autonome qui s'intéressent à l'alphabétisation, à la lutte contre le décrochage scolaire, au raccrochage scolaire et à la formation continue.

Citations :

« Depuis plusieurs années, ces organismes d'action communautaire autonome font un travail remarquable pour favoriser la réussite de nos jeunes. Il est essentiel de leur donner les ressources nécessaires pour la réalisation de leur mission. En augmentant de 50 % le budget du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le gouvernement témoigne de sa volonté d'agir en ce sens. »

Lise Thériault, vice-première ministre, ministre responsable des PME, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de Lanaudière

« Cet investissement permettra de consolider le financement auprès de partenaires clés. Ces derniers pourront ainsi remplir plus activement leur mission, tout en répondant mieux aux besoins de leur clientèle. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement, puisque c'est notamment grâce à leurs nombreux efforts et à leur engagement auprès des jeunes que ces organismes favorisent grandement la réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sources : Clémence Beaulieu-Gendron

Marie B. Deschamps

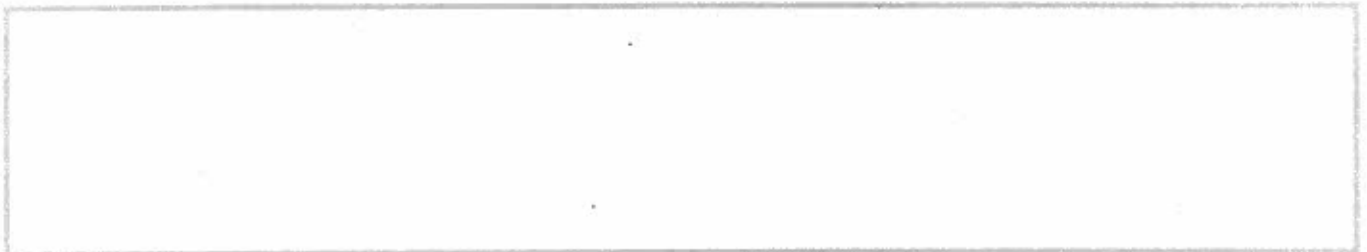
Attachée de presse de la vice-première

Attachée de presse du ministre de l'Éducation,

ministre, ministre responsable des PME, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille
de l'Allègement réglementaire et ministre responsable de la région
et du Développement économique régional, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
ministre responsable de la Condition féminine 418 644-0664
et ministre responsable de la région de
Lanaudière
418 691-5650

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2017/06/c1743.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional
Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) - Aide gouvernementale de 220 000 \$ pour consolider le financement d'organismes d'action communautaire autonome

QUÉBEC, le 13 avril 2017 /CNW Telbec/ - Une somme de 219 960 \$ sera allouée aux organismes communautaires Le Coin Alpha, l'Association Alpha-Laurentides, le Centre d'alphabétisation populaire des Patriotes, le Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga, La griffe d'Alpha et La Maison des mots des Basses-Laurentides, qui travaillent dans les domaines de l'alphabétisation et de la lutte contre le décrochage scolaire, ce qui portera le montant total versé à 774 812 \$ pour 2016-2017. Cette aide financière provient de la somme supplémentaire de 9 millions de dollars accordée au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour cette même période.

La ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Christine St-Pierre, confirme l'attribution d'une somme de 220 000 \$ au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx.

Le 2 décembre 2016, le ministre Proulx a annoncé un investissement supplémentaire de près de 20 millions de dollars pour aider les nombreux partenaires qui se consacrent à l'alphabétisation et à la réussite éducative, dont 9 millions sont accordés au PACTE. Ce montant s'ajoute aux 18,3 millions déjà attribués à ce programme et vise à consolider le financement des organismes d'action communautaire autonome qui s'intéressent à l'alphabétisation, à la lutte contre le décrochage scolaire, au raccrochage scolaire et à la formation continue.

Citations :

« Depuis plusieurs années, ces organismes d'action communautaire autonome font un travail remarquable pour favoriser la réussite de nos jeunes. Il est essentiel de leur donner les ressources nécessaires pour la réalisation de leur mission. En augmentant de 50 % le budget du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le gouvernement témoigne de sa volonté d'agir en ce sens. »

Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides

« Cet investissement permettra de consolider le financement de partenaires clés. Ces derniers pourront ainsi remplir plus activement leur mission, tout en répondant mieux aux besoins de leur clientèle. Il s'agit d'une priorité pour notre gouvernement, puisque c'est notamment grâce à leurs nombreux efforts et à leur engagement auprès des jeunes que ces organismes favorisent grandement la réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sources : Ann-Clara Vaillancourt

Attachée de presse de la ministre des
Relations internationales et de la
Francophonie et ministre responsable

de la région des Laurentides

418 649-2319

Marie B. Deschamps

Attachée de presse du ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport, ministre de la Famille

et ministre responsable de la région

de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

418 644-0664

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2017/13/c5828.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Investissement majeur dans la région de la Côte-Nord en matière d'éducation, de loisir et de sport

SEPT-ÎLES, QC, le 27 juin 2017 /CNW Telbec/ - Dans le but de réaliser plusieurs projets en matière d'éducation, de loisir et de sport dans la région de la Côte-Nord, le Gouvernement du Québec allouera une aide financière de plus de 23 millions de dollars.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, a profité de son passage à l'école du Boisé, à Sept-Îles, pour en faire l'annonce, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx.

Citations :

« Par ces investissements majeurs dans la région de la Côte-Nord, notre gouvernement démontre que l'éducation est au coeur de ses priorités. En ajoutant des classes ou en rénovant des bâtiments scolaires, nous posons des gestes concrets afin que nos jeunes puissent évoluer dans un environnement stimulant qui leur donnera le goût d'aller à l'école. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la région de la Côte-Nord et je m'en réjouis pour les élèves et les enseignants. »

Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« Nous souhaitons que les élèves et le personnel bénéficient d'un milieu de vie de qualité, agréable et adapté à leur situation. Cela passe notamment par des investissements dans nos écoles, l'ajout de gymnases, l'embellissement de cours d'école et la mise en oeuvre de programmes tels qu'*École active*. En ayant accès à un lieu adéquat pour leurs apprentissages, de même que pour la pratique d'activités physiques, nos élèves pourront profiter d'un environnement agréable, propice à leur persévérance scolaire et à leur réussite éducative. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants :

Voici les investissements qui seront réalisés dans la région de la Côte-Nord :

- 19,7 millions de dollars alloués aux commissions scolaires linguistiques de la région pour assurer le maintien en bon état et la réhabilitation de 20 bâtiments scolaires;
- 3,6 millions de dollars pour la construction d'un gymnase à l'école Lestrat, à Havre-Saint-Pierre;
- 12 784 \$ pour sept projets du programme *École active*, qui favorise l'adoption de comportements éthiques et sécuritaires, et qui vise à inciter les établissements publics et privés offrant l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire ainsi que les services de garde en milieu scolaire à améliorer et à diversifier la qualité de leur offre en matière d'activités physiques, sportives et de plein air;
- Plus de 56 000 \$ pour l'embellissement de trois cours d'école, soit deux à la Commission scolaire du Littoral et une à la Commission scolaire du Fer;
- 144 000 \$ supplémentaires alloués dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), pour un total de plus de 500 000 \$ pour quatre organismes travaillant en alphabétisation, soit POPCO inc., Centre Alpha Lira inc., Maison alpha ABC Côte-Nord et Plaisir de lire inc.;
- Allocation de plus de 165 000 \$ accordée aux commissions scolaires de la région pour l'implantation de petites cohortes;
- 61 000 \$ pour faciliter la transition des tout-petits vers l'école;



- Ajout d'une classe de maternelle 4 ans à la Commission scolaire du Fer, pour offrir un encadrement pédagogique à un plus grand nombre d'enfants dès le plus jeune âge et bien les accompagner dans leurs premiers pas à l'école.

Annexe

Projets d'installations scolaires dans la région de la Côte-Nord

Maintien d'actifs

(Entretien et rénovation de bâtiments scolaires)

Commission scolaire	Nombre de projets	Investissement
Estuaire	19	13 927 470 \$
Fer	9	4 826 672 \$
Moyenne-Côte-Nord	5	933 685 \$
Total	33	19 687 827 \$

Ajout d'espace - Gymnase

Commission scolaire	Projet / Municipalité / Circonscription	Investissement
Moyenne-Côte-Nord	Ajout d'un gymnase à l'école Lestrat / Havre-Saint-Pierre / Duplessis	3,57 M\$

Embellissement de cour d'école

Commission scolaire	Nombre de demandes retenues	Aide recommandée
---------------------	-----------------------------	------------------

Littoral	2	50 000 \$
Fer	1	6 636 \$
Total	3	56 636 \$

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
ministre de la Famille
et ministre responsable de la région
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 644-0664

Véronique Normandin
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles, ministre responsable du Plan Nord et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord
418 643-7295

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/June2017/27/c8196.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017





Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) - Plus de 27 M\$ pour soutenir les organismes communautaires en éducation

QUÉBEC, le 10 nov. 2017 /CNW Telbec/ - Pour soutenir les organismes d'action communautaire autonome dans la réalisation de leurs actions, près de 27,4 millions de dollars leur sont alloués annuellement dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Cette aide financière sera répartie entre plus de 197 organismes à travers la province.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Rappelons que 1 million de dollars du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation vise à soutenir les organismes communautaires dans le financement de projets particuliers. De plus, une somme de près de 26,4 millions de dollars permet aux organismes d'action communautaire autonome qui œuvrent dans les domaines de l'alphabétisation, de la lutte contre le décrochage scolaire, du raccrochage scolaire et de la formation continue d'avoir une plus grande stabilité financière et ainsi de répondre aux besoins du million de Québécoises et Québécois qui vivent au quotidien avec des difficultés liées à la lecture et à l'écriture.

Citation :

« Nous avons la chance d'avoir, dans le milieu de l'éducation, de nombreux partenaires clés qui réalisent un travail essentiel, tant auprès des jeunes que des adultes. Depuis mon arrivée, la réussite éducative de tous dicte l'ensemble des actions que nous posons. Le soutien des organismes communautaires en éducation constitue un autre geste concret en ce sens et assurera la pérennité des services offerts par nos partenaires sur l'ensemble du territoire. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants

- Le 2 décembre 2016, au terme des consultations publiques ayant mené à la Politique de la réussite éducative, le ministre a annoncé l'attribution d'un montant additionnel de 9 millions de dollars pour l'année 2016-2017, ce qui porte à plus de 27 millions l'enveloppe totale du PACTE.
- Les 197 organismes qui œuvrent en matière d'alphabétisation, de lutte contre le décrochage scolaire, de raccrochage scolaire et de formation continue connaîtront, au cours des prochains jours, l'aide financière qui leur sera attribuée.
- Cette aide financière récurrente est liée directement à la Politique de la réussite éducative, qui établit la communauté comme étant un facteur important de la réussite éducative. En effet, les organismes communautaires travaillent de manière complémentaire avec le réseau scolaire et celui de la petite enfance.

Source : Marie B. Deschamps

Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

418 644-0664

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2017/10/c6241.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

Le ministre Sébastien Proulx présent au lancement d'Alloprof Parents

MONTREAL, le 27 nov. 2017 /CNW Telbec/ - Présent au lancement d'Alloprof Parents, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, a réitéré l'importance de soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants. En effet, les parents jouent un rôle essentiel dans le développement global de l'enfant et sa réussite éducative. C'est pourquoi il est important de leur offrir les outils adéquats.

À la suite de sa participation à ce lancement, le ministre est fier d'avoir pu contribuer à la création et à l'élaboration de ce nouveau service. En effet, Alloprof bénéficie d'une aide financière de 1,5 million de dollars pour offrir un service d'information et d'accompagnement scolaire aux parents. Cette aide financière permettra à des milliers de parents d'obtenir, au quotidien, un soutien en lecture et écriture, et ce, au bénéfice de leurs enfants.

Citation :

« L'éducation n'est pas seulement l'affaire de l'État, elle est l'affaire de tous et nécessite la mobilisation des différents acteurs de la société. Voilà pourquoi je suis fier de soutenir la création d'Alloprof Parents, qui aidera assurément de nombreux parents et contribuera à la réussite éducative de plusieurs élèves. L'éducation, c'est l'affaire d'une vie et nous devons, ensemble, nous assurer qu'elle est accessible de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Faits saillants :

- Dans le but de soutenir des milliers de Québécois et Québécoises en lecture et en écriture, l'attribution d'une aide de plus de 20 millions de dollars avait été annoncée au terme des consultations ayant mené à la première Politique de la réussite éducative :
 - 1,5 million de dollars sur trois ans à Alloprof pour le soutien des adultes en démarche de formation générale de base et pour la création de Alloprof Parents ;
 - 9 millions de dollars d'augmentation pour le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) ;
 - 4 millions de dollars aux commissions scolaires pour financer des projets en partenariat avec les milieux communautaires et de la famille ainsi qu'avec différents partenaires ;
 - 3 millions de dollars supplémentaires aux Instances régionales de concertation pour soutenir les actions en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative ;
 - 1,3 million de dollars pour inciter les entreprises à accroître la formation générale des travailleurs et des travailleuses ;
 - 200 000 \$ à la Fondation pour l'alphabétisation.

Source : Marie B. Deschamps

Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale

418 644-0664

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2017/27/c4773.html>

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017



Portail Québec - Services Québec

Portail Québec > **Fil d'information**

La pérennité du Centre éducatif communautaire René-Goupil assurée

QUÉBEC, le 9 déc. 2016 /CNW Telbec/ - À la suite de l'annonce d'investissements importants pour l'alphabétisation et la réussite éducative tout au long de la vie par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, M. Sébastien Proulx, M. David Heurtel, député de Viau et ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, se réjouit que ces investissements viennent assurer la pérennité des six centres d'éducation populaire (CEP) montréalais.

« L'alphabétisation de tous les Québécois est notre priorité. Le soutien aux organismes œuvrant en matière d'éducation populaire comme le Centre éducatif communautaire René-Goupil est un premier geste concret visant à assurer la réussite éducative pour tous puisque l'éducation, c'est l'affaire d'une vie » a déclaré M. Heurtel.

Un premier geste concret pour assurer la pérennité des CEP

Rappelons que le ministre Proulx a annoncé une bonification récurrente de 9 millions de dollars par année, qui s'ajoute aux 18,3 millions consacrés au Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), et ce, dès 2016-2017. Deux des six CEP actuellement soutenus par le PACTE, soit le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri ainsi que le Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles, verront ainsi leur financement bonifié dès 2016-2017, tandis que les quatre autres centres, soit les Ateliers d'éducation populaire du Plateau, le Centre éducatif communautaire René-Goupil, le Comité social Centre-Sud et le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve, seront soutenus par ce programme dès cette année.

Le ministre Proulx a annoncé une bonification de 750 000 \$, qui s'ajoute aux 600 000 \$ déjà annoncés au printemps dernier en partenariat avec Centraide, pour un grand total de 1,35 million de dollars sur trois ans dans le but de garantir l'ensemble des frais de fonctionnement tels que le loyer, les frais de chauffage et les frais d'entretien, et ce, jusqu'à la fin de l'année 2018-2019.

Enfin, le ministre Proulx a annoncé qu'il réservait un montant de 12 millions de dollars au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 pour permettre la réfection des bâtiments de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui abritent les six centres d'éducation populaire montréalais.

Finalement, afin d'assurer une collaboration de tous les acteurs dans ce dossier, le ministre Proulx a annoncé la mise sur pied d'une table de travail conjointe sur les CEP qui regroupera le Ministère, la CSDM et les six CEP. Cette table aura pour mandat de discuter des enjeux d'immobilisation et de fonctionnement à long terme des CEP, en plus de mieux coordonner les actions des partenaires en matière d'éducation populaire, notamment par la concertation avec les autres organismes ministériels, scolaires, communautaires et municipaux.

Information : Sarah V. Doyon

Directrice du bureau de circonscription de Viau

514 728-2474

Autres communiqués diffusés par Cabinet du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017